

Concours d'art oratoire
Michel Nançoz
Programme
5 septembre 2026

Qui est Michel Nançoz ?

M^e Michel Nançoz fut l'un des plus grands orateurs du Barreau genevois du siècle passé. Née en 1939 sur ses terres valaisannes, cette figure a précocement quitté sa famille d'adoption, le Barreau genevois, qui l'aimait tant, en 1989.

Mélomane et artiste dans l'âme, il fut un pianiste d'exception. Il avait entamé, à Genève, ses études de droit, puis les abandonna pour suivre le conservatoire où il acquit une virtuosité en piano.

Un jour, cependant, M^e Michel Nançoz se rendit aux Assises et entendit M^e Dominique Poncet plaider. Cette audience bouleversa son parcours de vie. Il retourna à la faculté de droit, obtint sa licence et fut enrôlé comme stagiaire par M^e Dominique Poncet.

Ceux qui ont fréquenté le Barreau à l'époque de M^e Michel Nançoz se souviennent de sa culture, de ses qualités d'orateur, de sa puissance, de sa force, de son courage et de sa liberté. Il était irrésistible de présence et de talent. Il plaidera, jusqu'à son décès, parmi les plus grands procès du siècle passé.

Chacun garde de M^e Michel Nançoz un souvenir admiratif et affectueux.

Membres du jury

M^e Yaël Hayat, Présidente

M^e Daniel Kinzer, Bâtonnier

M^e Eric Dupond-Moretti, ancien garde des Sceaux

M^e Vincent Spira, ancien Bâtonnier

M^e François Canonica, ancien Bâtonnier

M^e Jean-Marc Carnicé, ancien Bâtonnier

M^e Grégoire Mangeat, ancien Bâtonnier

M^e Lionel Halpérin, ancien Bâtonnier

M^e Stefan Gisselbaek, Premier Secrétaire

M^e Karim Raho, Président de la Commission de droit pénal

M^e Jean-Marie Crettaz, ancien Premier Secrétaire

M^e Nicolas Gurtner, ancien Premier Secrétaire

M^e Robert Assaël

M^e Valentine Bagnoud, ancienne lauréate

M^e Bertrand Périer, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Paris

M^e Guglielmo Palumbo, ancien lauréat

Les candidats et les sujets

1. Elise Wirthner (Waeber Avocats)

« La cour d'assises est une arène, un théâtre violent, un âpre lieu de parole au sein duquel un balbutiement peut faire basculer le verdict d'un côté ou de l'autre ».

Dans le prolongement de ces mots empruntés à Eric Dupond-Moretti, une question essentielle se pose :

Est-ce que balbutier, c'est encore plaider ?

2. Fatima Iuliano (Schellenberg Wittmer SA)

Il y a quarante ans exactement, Simone de Beauvoir disparaissait.

Parmi ses œuvres figure La Force de l'âge.

On y découvre un pacte qu'elle conclut avec Jean-Paul Sartre, lequel était peu adepte de la monogamie.

C'est ainsi que l'on peut lire : « Entre nous (...) il s'agit d'un amour nécessaire : il convient que nous connaissions aussi des amours contingentes ».

Ce pacte fondateur est-il un pacte avec le diable ?

3. Alexandre Levrat (Lenz & Staehelin)

La nymphe Calypso est poursuivie pour séquestration d'un marin grec pendant sept années, privant le royaume d'Ithaque de son roi.

Vous intervenez à son soutien, face au peuple d'Ithaque.

4. Victor Häusermann (PBM Avocats)

« Sur ma tombe, je souhaiterais qu'on inscrive seulement : « Il y est passé comme les autres. » ».

Vous plaidez la futilité de l'épithaphe et l'inéluctabilité de la mort.

5. Shima Zimmer (Schellenberg Wittmer SA)

La Justice voit-elle encore clair sous son bandeau ?

6. Célia Leresche (Hayat & Meier)

Et si le vrai danger pour la démocratie n'était pas le criminel mais la foule qui réclame sa tête ?

7. Marco Forti (Skandamis Avocats SA)

Paris, 1898. Emile Zola vient d'être condamné pour diffamation.

L'association des fervents amis de Zola vous mandate pour obtenir la révision de son procès.

ENTRACTE

(15 minutes)

8. Caroline Turrettini (Saint-Léger Avocats)

À la question, quel est le pire fléau de notre époque, l'ignorance ou l'indifférence ? Francis Blanche a répondu : « Je n'en sais rien et je m'en fous ».

Et vous, qu'auriez-vous répondu ?

9. Francesca Fusco (Lenz & Staehelin)

Des siècles que le Loup de la Fontaine refuse de comparaître.

Il doit désormais répondre de ses actes : le meurtre d'un Agneau, avec pour seul mobile la raison du plus fort.

Vous intervenez à son soutien.

10. Michel Staszewicz (Meyer Legal)

« Par contre », « Malgré que », « La fille à », la liste des expressions jugées fautives est longue.

Devant une Académie française vétilleuse, vous plaidez la réhabilitation de chacun des mots coupables.

11. Jonathan Tunik (Schellenberg Wittmer SA)

Si Socrate avait eu un avocat, peut-être n'aurait-il pas bu la ciguë. Mais aurait-il encore été Socrate ?

Vous êtes l'avocat que Socrate n'a pas eu.

12. Carla Cournot (Oberson Abels SA)

Paris, place de la révolution, le 21 janvier 1793, 10h20.

Vous assistez à la montée du Roi Louis XVI à l'échafaud. « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort. Je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France ».

En entendant ces mots, vous ne vous résignez pas à la barbarie révolutionnaire. Seul face à la foule, vous vous levez. Dans une ultime tentative de lui éviter la guillotine, vous êtes, devant l'histoire, après Malesherbes, Tronchet et de Sèze, le dernier avocat du Roi.

13. Brian Favre (Merkt & Associés)

Lire, pourquoi faire ?

La musique suffit.

Informations utiles

Lieu

Salle Dominique Poncet (A3)
Palais de justice

Horaires

Ouverture des portes au public : 13h00
Début du Concours : 14h00

Le début du Concours ne souffrira d'aucun retard au vu de sa retransmission en direct sur Léman Bleu.



L'entrée au Palais de justice est soumise à un contrôle de sécurité ([lien](#))
Le Palais de justice possède un accès réservé aux personnes à mobilité réduite ([lien](#))



Au vu du succès grandissant du Concours et du public toujours plus nombreux venant y assister, celui-ci sera, pour la première fois de son histoire, diffusé en direct sur Léman Bleu.

Contact



022 310 50 65



secretariat@odage.ch



www.odage.ch